

## 2017 Contributions des Verts – Tribune politique - Vivre la Ville

Johanna Lott Fischer - Lettres de noblesse pour la petite reine	No 39 - 20.12.17	1
Charlotte Opal - Viser l'équilibre à moyen terme	No 38 - 13.12.17	2
Edouard Jeanloz - Plantes invasives à éradiquer	No 33 - 08.11.17	2
Charlotte Opal - Les pesticides, la mort des insectes et notre santé	No 32 - 01.11.17	3
Jacqueline Oggier Dudan - Le transfert modal, l'affaire de toutes et tous	No 31 - 25.10.17	4
Johanna Lott Fischer - Gestion des déchets : un sujet important	No 25 - 06.09.17	5
Jacqueline Oggier Dudan - Plus grand, plus vert, plus accueillant !	No 20 - 28.06.17	5
Charlotte Opal - Constat réjouissant : oui, mais...	No 18 - 14.06.17	6
Jasmine Herrera - Tivoli : 30 ans de retard... et trop de voitures !	No 16 - 24.05.17	6
Jacqueline Oggier Dudan - Projets urbains à penser comme espaces vivants	No 14 - 10.05.17	7
Jasmine Herrera - Neuchâtel, paradis des voitures ?	No 10 - 29.03.17	8
Johanna Lott Fischer - Poutze de printemps	No 8 - 15.03.2017	9
Nicolas de Pury - La deuxième force du Conseil général	No 1 - 18.01.17	9

### Johanna Lott Fischer - Lettres de noblesse pour la petite reine No 39 - 20.12.17

Le groupe PVS salue tout effort entrepris par nos autorités de la Ville pour favoriser l'utilisation du vélo, et est très content que le vélo soit pour elles une priorité de la législature 2017-2020.

Pourtant, la réponse à l'interpellation du groupe socialiste « Une ville digne de la petite reine » suscite quelques remarques de notre part.

Concernant le stationnement des vélos, rien n'est dit sur la qualité des stationnements prévus.

Selon la durée qu'on laisse un vélo dans un endroit, il ne faut pas seulement un moyen pour le fixer correctement, mais aussi un abri. Aussi, pour le stationnement, il ne faut pas seulement le prévoir aux lieux de destination, donc lieux de formation, de culture, de transfert modal, etc., mais aussi aux lieux d'origine : il faut pouvoir stationner son vélo de manière sûre et protégée à son lieu d'habitation. Il n'y a, notamment dans les quartiers avec une grande densité de vieux immeubles, pas assez de places pour vélos facilement accessibles dans ou autour de ces immeubles. Et pour les nouvelles constructions, il faut que la Ville garde un œil assez attentif sur la mise à disposition de places de parc pour deux-roues en nombre suffisant, comme recommandé par les normes VSS.

Concernant les projets d'amélioration du réseau cyclable, aucune mention n'est faite sur la possibilité de réduire la vitesse du trafic automobile pour permettre aux cyclistes de se sentir plus en sécurité. Cette mesure était d'ailleurs longuement discutée dans le cadre du processus participatif concernant l'aménagement de la rue de l'Ecluse. Pour les rues de quartier, la création de plus de zones de rencontres, ou la priorité sera donnée aux piétons, pourrait être une solution. Bien qu'une complémentarité entre transport public et vélo est encouragée avec une réduction de l'abonnement NeuchâtelRoule pour les titulaires d'un abonnement Onde Verte, ceci ne remplacera pas un transport facilité et surtout moins chers des vélos dans les funis: les vélos de Neuchâtel Roule ne sont disponibles qu'au niveau du lac ; une extension des emplacements au moins au niveau de la ligne de chemin de fer sera donc souhaitable. Concernant l'« épineuse question du contre-sens cyclable » à la rue de Crêt-Taconnet, nous aimerions bien savoir si une solution est en vue, ou si la solution provisoire, très pénible aussi pour les piétons, va perdurer éternellement ?

Après le vote réjouissant du Grand Conseil en faveur de la nouvelle loi sur la mobilité douce, et les crédits qui vont avec, nous espérons que les aménagements à faire sur le tronçon Vauseyon-La Coudre, qui fait partie du projet phare «Littoral», ne tarderont pas.

Comme vous comprenez bien, le groupe PopVertSol exprime ici sa satisfaction, mais aussi son impatience, de voir la situation de la petite reine – et cette dénomination n’a rien de péjorative, mais est à prendre au sens propre – enfin s’améliorer significativement en Ville de Neuchâtel

### **Charlotte Opal - Viser l'équilibre à moyen terme No 38 - 13.12.17**

C’était avec un léger soupir que le groupe PopVertSol a révisé le rapport du budget 2018. Certes, nous pouvons offrir à notre population de magnifiques parcs, de la place en suffisance dans les accueils parascolaires pour les jeunes familles, une riche et diversifiée vie culturelle, un soutien aux personnes en situation de précarité – toutes ces choses qui font que nous vivons dans la ville avec la meilleure qualité de vie de toute la Suisse, selon un petit sondage loin d’être représentatif effectué dans mon quartier cette semaine. Mais tout cela est-il bien durable ? Pourrions-nous garantir une qualité de ville, et de vie, similaire aux futures générations ?

Il est clairement important d’avoir l’option de fonctionner parfois avec un déficit, surtout lors de périodes de conjoncture défavorable. Cela étant, les temps difficiles, surtout au niveau cantonal, sont là pour durer. Pouvons-nous réellement parler de conjoncture défavorable ? Devrions-nous plutôt nous poser la question de savoir si nos problèmes sont peut-être intrinsèquement structurels ? Notre groupe souhaite rappeler qu’en janvier 2014, le Conseil général a décidé une baisse d’impôt que nous regrettons déjà aujourd’hui. Ces deux millions par année en moins représentent aujourd’hui six millions qui font désormais cruellement défaut, et nous devons dès lors faire face à des choix difficiles, objet de nos discussions lundi dernier. Nous avons néanmoins accepté le budget tel qu’amendé par la commission financière, hormis deux arrêtés touchant les personnes les plus défavorisées. Pour l’avenir, le groupe PopVertSol demande que le Conseil communal mette rapidement sur la table les propositions à discuter en commission financière, propositions visant à équilibrer à moyen terme les comptes de la Ville. Il est pour nous essentiel que nous revenions à une réflexion approfondie quant au développement de l’assiette fiscale et à l’assainissement des comptes, y compris une nouvelle appréciation des recettes issues des taxes et des impôts.

### **Edouard Jeanloz - Plantes invasives à éradiquer No 33 - 08.11.17**

Un des bienfaits de la mondialisation, c’est la libre-circulation. Le bienfait trouve ses limites dans une bougeotte générale qui trouve ses limites dans la création de graves problèmes de pollution et d’accélération du réchauffement climatique. Avec les humains, les plantes elles aussi se sont mises à bouger d’un continent à l’autre. Certaines se sont « trop bien intégrées » et posent des problèmes de par leur présence massive dans notre environnement urbain et naturel.

Ces problèmes sont de trois ordres. D’abord, des risques sanitaires, notamment par la provocation de problèmes respiratoires et cutanés dus aux pollens et autres substances allergènes (ambrosie, berce du Caucase, sumec). Ensuite, des risques de déstabilisation des ouvrages, dont notamment les murs de soutènement, les cheminées et autres constructions dans lesquelles les plantes invasives arrivent à germer, et aussi bien déstabilisent les rives des cours d’eau (ailante, renouée du Japon). Enfin, des risques majeurs d’appauvrissement de la biodiversité, certaines espèces se substituant littéralement aux espèces indigènes (laurier du Caucase, solidage, séneçon du cap).

L’abandon du site de Vieux-Châtel a engendré un vide que l’ailante, arbre invasif, s’est empressé de combler. Il a créé des dégâts coûteux aux éléments construits et son élimination a coûté très cher. Ces coûts auraient pu être évités si la Ville menait une réelle politique d’éradication des espèces végétales invasives.

Ce que souhaite notre groupe, c'est que la Ville au travers de son Service des infrastructures soit au front face à un ennemi sournois, avant que ce dernier se retrouve derrière nos lignes et crée des problèmes coûteux à résoudre et garantisse à nos habitants un air exempt de substances et pollens allogènes.

Une politique d'information est nécessaire pour que chacun dans la ville connaisse mieux ce problème et puisse ainsi participer à cet effort collectif. Ce postulat demande au Conseil communal une étude de ce volet participatif

## **Charlotte Opal - Les pesticides, la mort des insectes et notre santé** No 32 - 01.11.17

Le journal britannique « The Guardian » n'a pas hésité à parler d'Armageddon écologique : une étude publiée dans la revue scientifique « Plos One » a démontré que les populations d'insectes se sont effondrées ces trois dernières décennies. Beaucoup – en Suisse également – s'en sont déjà aperçus de façon empirique : plus de papillons de nuit autour des lampadaires et plus de papillons sur nos prairies, hormis quelques spécimens parmi les espèces les plus courantes. Avec les insectes, ce sont aussi les populations d'oiseaux et les amphibiens qui s'effondrent, faute de nourriture. Les pesticides sont les principaux suspects de cette récente évolution, et leurs cocktails dans l'environnement pourraient bien avoir également des conséquences sur la santé humaine. L'étude néerlandaise-germanique portait sur les insectes volants, dont la masse totale a été mesurée dans 63 réserves naturelles allemandes sur près de trente années : leur masse totale a diminué de 76% depuis 1989. Les principaux suspects sont les néo-nicotinoïdes, la classe d'insecticides la plus utilisée au monde.

Une autre étude, neuchâteloise celle-là, a fait grand bruit en octobre : le professeur Edward Mitchell de l'Université de Neuchâtel et ses collègues du Jardin botanique de la Ville ont démontré la présence des pesticides néo-nicotinoïdes dans presque tous les miels du monde. La problématique des néo-nicotinoïdes n'est que l'une des facettes d'un problème beaucoup plus large : aujourd'hui ce sont environ 350 pesticides (et leurs résidus) qui se retrouvent dans nos sols, nos eaux et nos plantes. Pis encore, nous n'avons aucune idée des effets qu'ils ont lorsqu'ils se mélangent entre eux, ce que l'on appelle l'effet cocktail. De l'aveu des autorités fédérales compétentes, il est impossible de tester les divers cocktails de toutes ces substances. Ce qui revient à dire que le principe de précaution n'est pas appliqué. De plus, les pesticides sont invariablement mis sur le marché après des tests effectués par l'industrie chimique elle-même, sans que celle-ci ne les soumette à un phasage pour connaître leurs effets à court, moyen et long terme, comme les médicaments. Une grande majorité de pesticides soi-disant inoffensifs finissent donc par être reconnus comme dangereux, à l'instar de l'atrazine ou du glyphosate. Face à cela, que pouvons-nous faire, nous citoyens ? Cessons, comme notre Service des parcs et promenades, d'utiliser des pesticides de synthèse dans nos potagers, nos balcons et nos terrasses. Nous pouvons aussi faire l'effort d'acheter des produits issus de l'agriculture biologique locale, pour notre santé et celle des agriculteurs ainsi que la préservation de la productivité des sols à long terme. Mais, c'est aussi et peut-être principalement de nouvelles règles du jeu qui doivent être imposées à toutes et à tous en interdisant simplement les pesticides de synthèse. C'est possible en signant et votant pour l'initiative fédérale née d'un groupe de citoyens apolitiques neuchâtelois « pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Pour une nouvelle agriculture productive, comme l'ont déjà confirmé les 6000 paysans bio de notre pays.

**Jacqueline Oggier Dudan - Le transfert modal, l'affaire de toutes et tous No 31 – 25.10.17**

Le groupe PopVertSol se réjouit de la pérennisation de la participation de la Ville de Neuchâtel aux coûts d'un abonnement annuel Onde Verte pour les jeunes ! L'action appelée auparavant Abo-Ado – car s'adressant principalement aux ados – a, grâce à son grand succès, été confirmée et élargie aux jeunes adultes jusqu'à 25 ans pour une phase test de 3 ans.

C'est un grand pas dans la bonne direction : aujourd'hui un jeune sur deux possède un abonnement annuel Onde Verte. Cette action de participation aux coûts des abonnements annuels des jeunes a réussi à créer un vrai mouvement social, incitant de plus en plus de jeunes, ainsi que leurs parents, à opter pour les transports en commun. À tel point que ma fille de 13 ans prétend que tout le monde possède un abonnement annuel Onde Verte.

Nous espérons qu'avec la pérennisation de cette action, ce constat deviendra un état de fait non seulement pour les jeunes jusqu'à 20 ans, mais aussi au-delà. Le but de l'élargissement de cette action aux jeunes jusqu'à 25 ans est de pallier à la chute vertigineuse de la part possédant un abonnement annuel Onde Verte qui passe de 50% pour les moins de 20 ans à seulement 10 % pour les jeunes entre 20 et 25 ans. Nous pensons d'ailleurs qu'il est juste d'inclure tous les jeunes, aussi les jeunes salariés, dans le bénéfice de cette participation aux coûts.

Car rappelons-le, l'objectif visé est le transfert modal, soit l'instauration de l'utilisation des transports publics à grande échelle. Plus on favorise longtemps l'utilisation des transports en commun, plus elle entre dans les mœurs et devient une habitude que l'on garde pour le reste de sa vie !

*No 27 - 20.09.17*



*Edouard Jeanloz, Dimitri Parratte, Nicolas de Pury, Johanna Lott Fischer  
Charlotte Opal, Hélène Dederix Silberstein, Jacqueline Oggier Dudan, Ariane Tripet, François Chédel*

## **Johanna Lott Fischer - Gestion des déchets : un sujet important** No 25 – 06.09.17

**« Les sachets plastiques disparaissent des grandes surfaces, les emballages superflus doivent suivre le même chemin. »**

Le groupe PVS regrette le classement des motions et postulats concernant la problématique des déchets, surtout ceux qui demandent des mesures contre le littering ou un compostage local, sans que des propositions concrètes n'aient été formulées par le Conseil communal.

Nos poubelles publiques débordent. C'est avant tout dû au suremballage des fast-foods. Pour la ville d'Yverdon – les chiffres pour la ville de Neuchâtel ne sont pas disponibles – cela représente 25 kg par habitant par année. Pour la plupart des gens, la poubelle publique c'est gratuit, et si elle déborde c'est que la voirie ne fait pas son travail!

Nous sommes partisans de taxer les emballages perdus et de proposer, même d'obliger, la consigne auprès des vendeurs pour les récipients qui contiennent nos salades, burgers et autres fast-food, comme on le fait avec succès pour les verres en plastique lors de certaines manifestations. Le consommateur doit aussi être informé du coût réel caché et du bilan écologique très mauvais de cette surconsommation d'objets et emballages jetables : un article de la Fédération romande des consommateurs révèle que pour une quantité de nourriture équivalente, le surcoût du conditionnement des produits représente 31 % pour un fromage, mais peut grimper jusqu'à 135 % pour des chips, et 1083 % pour une simple salade de carottes! Les sachets plastiques disparaissent des grandes surfaces, les emballages superflus doivent suivre le même chemin.

Le groupe PVS n'est pas satisfait non plus par le classement de sa motion qui demande la valorisation énergétique et le compostage des biodéchets, et ceci localement. Si le projet d'une installation de méthanisation (valorisation énergétique) à Cottendart évitera le transport de nos déchets verts jusqu'à Orbe, rien n'est prévu actuellement pour produire localement du compost, qui pourrait être mis à disposition des habitants et ainsi permettre le recyclage de la matière organique dans nos sols.

## **Jacqueline Oggier Dudan - Plus grand, plus vert, plus accueillant !** No 20 – 28.06.17

**« Il est pour nous primordial que ce grand espace réponde à l'intérêt général en offrant avant tout de la verdure invitant la population à s'y prélasser et que le restaurant devienne un lieu aussi abordable que convivial. »**

Le groupe PopVertSol a accepté la demande de crédit d'étude pour la phase de projet de réaménagement des Jeunes-Rives. C'est avec joie que nous avons pris connaissance du rapport y relatif, mais non sans quelques inquiétudes face à la volonté du Conseil communal de financer des réalisations, tel que le restaurant, avec des investisseurs privés.

Nous attendons du Conseil communal qu'il veuille de très près à ne pas laisser s'enliser une privatisation de certaines parties d'espace public, entraînant inévitablement le développement de lieux destinés à une partie de la population seulement. Car les investissements élevés que demande par exemple la construction du restaurant tel qu'il est prévu par le projet pousseront forcément les exploitants privés à pratiquer des prix élevés afin d'arriver à un retour sur investissement au plus vite. Par conséquent, nous demandons qu'une mainmise publique, qu'elle soit partielle ou entière, soit étudiée dans la phase de projet pour éviter cette situation.

Le grand point fort du projet est, à nos yeux, l'agrandissement du parc en soi permettant à la population neuchâteloise de se réapproprier la partie actuellement occupée par des voitures ! Car l'espace de verdure existant atteint régulièrement sa limite d'accueil par beau temps. Pour éviter de se retrouver en été 2020 avec juste des petits arbres fraîchement plantés ne pouvant offrir l'ombre tant recherchée par les baigneurs et autres utilisateurs des Jeunes-Rives, nous demandons à ce que le projet final tienne mieux compte des éléments naturels et des topographies existants et les préserve au maximum.



Il est pour nous primordial que ce grand espace réponde à l'intérêt général en offrant avant tout de la verdure invitant la population à s'y prélasser et que le restaurant prévu devienne un lieu tout aussi abordable que convivial, un lieu de rencontre incontournable durant toute l'année

### **Charlotte Opal - Constat réjouissant : oui, mais... No 18 - 14.06.17**

**« Les investissements dans la qualité de vie pour les familles en ville, notamment les structures d'accueil, semblent porter des fruits. »**

Le groupe PopVertSol apprécie la bonne gestion des comptes 2016 de la Ville, présentés le 12 juin. Nous sommes satisfaits de voir que les investissements dans la qualité de vie pour les familles en ville, notamment les structures d'accueil, semblent porter des fruits. L'amélioration des recettes par personne physique est apparemment due au fait que les parents peuvent retourner facilement au travail après la naissance d'un enfant. Cela étant, la mise à disposition de bâtiments scolaires en bon état est indispensable, et il est donc important d'accélérer le processus d'assainissement et d'agrandissement des écoles, pour répondre à l'augmentation de la population attendue dans les nombreux nouveaux logements.

Le groupe se montre très intéressé par le concept des indicateurs-clés au sein des finances de notre ville, à l'instar de la dette nette par habitant. Il serait pour lui utile d'étendre de tels indicateurs à chaque domaine d'activité de la Ville, par exemple aux taux des accidents de travail ou à la proportion de déplacements effectués en transports publics. Avoir des indicateurs de performance permettrait à la population de mieux cerner si les efforts et investissements consentis vont dans la bonne direction, et contribuerait à mieux lier les différents éléments du budget à la stratégie politique de la Ville.

Malgré ces bonnes nouvelles, nous constatons malheureusement que le contexte cantonal et régional fait que la Ville se retrouve avec un déficit, largement dû à une diminution de produit de l'impôt des personnes morales. Il est pour nous dès lors important que l'on tente de trouver des nouvelles recettes pour le budget 2017. A titre d'exemple, le fonds d'accessibilité de la Ville pourrait être alimenté par une légère augmentation des vignettes pour les zones bleues, qui sont actuellement très bon marché par rapport à d'autres villes suisses. Le groupe PopVertSol se réjouit d'explorer avec le Conseil communal toutes les voies qui permettront un équilibre du budget.

### **Jasmine Herrera - Tivoli : 30 ans de retard... et trop de voitures ! No 16 - 24.05.17**

**« On se demande à qui seront destinées toutes ces places de parc qui ne feront qu'attirer le trafic dans le cœur du quartier... »**

Personne ne sera passé à côté du projet d'aménagement de Tivoli, en discussion depuis presque deux décennies. La zone en question concerne les deux côtés de la rue Tivoli et comprend notamment le secteur de documents d'identité du canton, le service des bâtiments ou encore celui de l'intégration et de la jeunesse de la Ville de Neuchâtel.

On trouve aussi au sud de cette rue l'Office des poursuites, que tout citoyen ou citoyenne à la recherche de logement connaît bien.

Le groupe PopVertSol découvrait avec stupeur il y a quelques semaines le communiqué de presse de la Ville concernant le plan de quartier de Tivoli Sud (entre la rue Tivoli et le Chemin-Vieux) intitulé « Nouvel élan pour le projet de réaménagement de Tivoli Sud » dans lequel on pouvait lire qu'on avait prévu 160 logements et pas moins de 436 places de parc !

D'après l'étude d'impact publiée en 2014, le projet compte près de 26'000 m de surface dédiée au logement, soit en moyenne 162 m par logement. Ces appartements ne seront vraisemblablement pas à la portée du premier venu...

Mais il y a plus grave, dans ce quartier si bien relié aux transports publics : chaque logement sera doté de près de deux places de parc ! Alors que près d'un tiers des ménages de Neuchâtel ne

possède pas de voiture, on se demande à qui seront destinées toutes ces places de parc qui ne feront qu'attirer le trafic dans le cœur du quartier... Notre groupe s'est inquiété de savoir comment ce chiffre très élevé a pu être calculé et il a découvert à son grand étonnement que ni le tram ni le train n'ont été pris en compte dans les calculs d'accessibilité du quartier (qui permettraient de réduire le nombre de place de parc). Enfin, tous les documents relatifs à ce projet sont volontairement flous, tout est mis en œuvre pour que le citoyen et la citoyenne lambda ne puisse qu'accepter, résignés, un projet des années 90. Puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, un projet qui a 30 ans de retard et qui marquera notre ville pour les cent prochaines années. Pourtant ce ne sont pas les bons exemples qui manquent. A Neuchâtel même, une coopérative d'habitation proche de la Cité universitaire construit un complexe de 21 appartements sans aucune place de parc individuelle (seules sont prévues 3 places pour l'autopartage). La preuve que ce genre d'initiative existe et que la demande est réelle (deux ans avant que ces appartements ne soient disponibles, plus de deux tiers ont trouvé preneur). La Ville de Neuchâtel, à travers le projet Tivoli, fait preuve d'un anachronisme et un manque d'ambition affligeants. Ce quartier, en plus d'offrir des vues magnifiques et une opportunité de développement urbain hors du commun, est aussi hautement stratégique en cela qu'il est extrêmement bien relié au réseau de transports publics et très facile d'accès à vélo. S'il fallait trouver un site pour servir d'exemple visionnaire et de laboratoire pour les mobilités de demain, Tivoli est l'endroit parfait. Et au lieu de saisir cette chance inespérée, on nous propose un modèle urbain hérité du siècle dernier. Quel dommage !



*Dimitri Parratte, Ariane Tripet, Jacqueline Oggier Dudan, Diego Fischer, Joël Desaulles,  
Marion Zwygart*

*Hélène Dederix Silberstein, Charlotte Opal, Jasmin Herrera, Nicolas de Pury, Johanna Lott Fischer*

## **Jacqueline Oggier Dudan - Projets urbains à penser comme espaces vivants No 14 - 10.05.17**

**Neuchâtel a été pionnière dans la création d'un programme « Nature en ville », connu bien au-delà de ses frontières cantonales. Tout comme sa richesse naturelle qui, de plus, fait aujourd'hui le bonheur de ses habitantes et habitants.**

La récente évaluation du programme « Nature en ville » par l'institut Idheap, associé au bureau d'étude en écologie appliquée L'Azuré, montre que la création de nouveaux milieux et la

revalorisation de milieux existants ont permis de renforcer la trame verte au sein de l'espace urbain. Le groupe PopVertSol salue le grand nombre d'actions concrètes menées par la Ville de Neuchâtel depuis près de 20 ans. Il se réjouit tout particulièrement de la mise en œuvre d'un concept « zéro-phyto » (pas de pesticides, ni engrais chimiques) par le Service des parcs et promenades, du soutien d'initiatives citoyennes telles que « Les Incroyables comestibles » ou de la création de jardins potagers dans les écoles. Le contact avec la terre et la nature étant très important pour une éducation à l'environnement réussie, nous souhaitons voir se développer des potagers dans toutes les écoles de la ville. La nature étant évolutive, il est primordial que la Ville continue sur cette belle lancée, voire renforce ses efforts. Que ce soit par la poursuite des partenariats avec le monde scientifique ou en impliquant davantage les privés pour favoriser la biodiversité jusqu'à dans nos préaux, jardins ou sur nos balcons. Toutefois le défi majeur reste celui d'intégrer les notions de biodiversité dès la conception de tous les projets urbains, y compris ceux en cours de réalisation. Qu'ils soient pensés non plus comme un univers « minéral » mais d'emblée considérés comme espaces vivants.

### **Jasmine Herrera - Neuchâtel, paradis des voitures ? No 10 - 29.03.17**

**« Les habitants ne souhaitent pas voir arriver une trentaine de voitures chaque fois que se construit un nouveau bâtiment. »**

Avec l'arrivée du printemps, on voit bourgeonner çà et là, outre les fleurs, de nouvelles constructions en ville de Neuchâtel. Celles-ci ont fait réfléchir notre groupe, notamment sur la question des nouvelles places de parc et du trafic qu'elles engendrent. Comment peut-on, en 2017, autoriser de nouvelles constructions en plein centre-ville disposant de près de deux places de stationnement par logement ? Le groupe PopVertSol est convaincu que les habitants ne souhaitent pas voir arriver une trentaine de voitures supplémentaires à chaque fois que se construit un nouveau bâtiment. La loi sur les constructions indique que, pour la construction d'un nouveau logement d'habitation (individuel ou collectif), il convient de compter une place de parc pour 80-100m de surface brute de plancher, mais au minimum une place par logement. A cela, nous devons rajouter 10% de plus pour les visiteurs. Il existe certes des facteurs de réductions, comme par exemple l'accessibilité en transports publics. En effet, si une nouvelle construction se situe dans une zone bien desservie (<http://habitat-mobilitedurable.ch>), on devrait appliquer un facteur de réduction de 70 à 80%. Sauf que la Ville ne semble pas appliquer cette règle. Comprenez : il n'existerait aucun ménage, aussi bien desservi soit-il, ne disposant pas d'une voiture... Et pourtant, en Suisse, plus de 20 % des ménages ne possèdent pas de voiture et dans les villes, c'est encore davantage : 53,2% à Berne, et en Suisse romande 44,3% pour Lausanne et 40,4% pour Genève. Neuchâtel peut mieux faire avec ses 29,6%. Pourtant, les exemples de quartiers avec peu, voire sans voiture, foisonnent à travers la Suisse comme à Bienne, où un bâtiment de 20 logements a été construit en 2014 sans aucune place de parc pour les habitants, mais deux places supplémentaires en zone bleue pour les visiteurs dans la rue.

Est-il possible de faire la même chose à Neuchâtel ? Non, ou alors vous devrez vous acquitter d'une « contribution compensatoire » pour les places non construites. La Ville de Neuchâtel, à travers ses projets urbanistiques, se doit de structurer les modes de déplacement en accord avec une mobilité urbaine durable. Ainsi, dans le cas où serait constaté un nombre de places de parc trop important dans un quartier bien desservi, la Ville pourrait adapter le nombre de places sur la chaussée (places bleues) et libérer l'espace pour d'autres usagers – les vélos, par exemple, éternels oubliés de la planification urbanistique. Rappelons que selon le micro recensement Mobilité et transports 2010 de l'Office fédéral de la statistique, « les trois quarts de l'empreinte écologique de la Suisse sont imputables à l'utilisation des énergies fossiles »



## Johanna Lott Fischer - Poutze de printemps No 8 - 15.03.2017

**«Notre groupe espère que le délai supplémentaire accordé permettra au Conseil communal de faire une vraie poutze de printemps.»**

Le Conseil général a dû répondre à une demande du Conseil communal de prolonger les délais de réponse à des motions et postulats, dont les plus vieux datent de... 2002 ! Comme nouvelle élue, qui découvre le fonctionnement de nos autorités, je ne cache pas mon étonnement que de si longs délais de réponse ont été possibles.

Est-ce parce que les conseillers communaux et leurs chefs de service sont tellement surchargés ? Est-ce parce que la collaboration entre les différents dicastères ne fonctionne que difficilement, et qu'ils se renvoient la balle respectivement la patate chaude ? Est-ce que certaines demandes sont tellement complexes qu'elles ont besoin de plusieurs années, même des décennies d'étude ? Et qu'en est-il des motions et postulats auxquels les conseillers communaux en fonction actuellement doivent répondre et qu'ils ont déposés eux-mêmes quand ils étaient encore membres du Conseil général ? Quoi qu'il en soit, notre groupe espère que le délai supplémentaire accordé permettra au Conseil communal de faire une vraie poutze de printemps, et de présenter des rapports d'avancement clairs et contraignants à ces 15 postulats et 16 motions qui datent d'avant 2016. Ce qui ne veut pas dire de les classer, mais de les intégrer dans les projets et réflexions en cours, que cela concerne la mobilité, l'utilisation de l'espace public et de l'énergie, la cohésion sociale, la collaboration avec les communes du Littoral, tous des thèmes très importants pour un futur – nous espérons – plus durable de notre ville. Et cela non seulement pour le bien des habitants de Neuchâtel mais aussi pour ne pas décourager les membres du Conseil général à continuer de proposer des nouvelles idées, sans craindre qu'elles sombrent des années dans les tiroirs des conseillers communaux.

Mais déjà une chose que j'ai apprise: il faut avoir longue haleine si on fait de la politique

## Nicolas de Pury - La deuxième force du Conseil général No 1 - 18.01.17

**« La population a confirmé sa confiance à l'alliance de gauche qui prévaut depuis 1996. »**

Lors des dernières élections communales, le groupe PopVertSol est devenu, en termes de suffrages, la deuxième force politique de la ville ! La liste pour le Conseil communal a réalisé 28,66% des suffrages, soit plus de 6,25% de plus qu'il y a 4 ans. Christine Gaillard, conseillère communale sortante, a été réélue sur la liste PopVertSol à 256 suffrages seulement du conseiller communal le mieux élu. Du jamais vu!

Pour le Conseil général, malgré l'arrivée sympathique des Vert'libéraux dans le paysage politique de la ville de Neuchâtel, la population a confirmé sa confiance à l'alliance de gauche qui prévaut entre nos trois partis politiques depuis 1996 : le POP, SolidaritéS et les Verts. Avec 28,3% des suffrages, le groupe PopVertSol a vu son résultat augmenté de 4,7% comparé aux dernières élections communales. PopVertSol devient donc la deuxième force politique du Conseil général de la ville de Neuchâtel, juste derrière le PLR qui comptabilise 29,9% des suffrages et pour la première fois devant le parti socialiste, qui se maintient avec 27,6% des suffrages. Les Verts ont même, pour quelques bulletins, failli obtenir un huitième siège. Ce résultat, avec le jeu des apparentements, permet à notre groupe une meilleure représentativité au sein des commissions du Conseil général, sans pour autant avoir plus de sièges que la législature précédente. Il est important de relever que le Conseil général a dorénavant une meilleure représentation vis-à-vis de nos concitoyens, avec une presque parité homme-femme et une augmentation significative de jeunes élus, ceci dans tous les partis.

Le groupe PopVertSol remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui leur ont offert ou renouvelé leur confiance lors de ces dernières élections. Ils remercient également toute-s les candidat-e-s et personnes qui ont œuvré pour ce succès. Certains scores serrés illustrent bien l'esprit d'équipe qui nous anime depuis de nombreuses années.